

devra s'ajouter, pour les employés permutants, une certaine formation à la surveillance des opérations informatiques exécutées à l'intérieur des missions. En effet, le permutant sera souvent appelé à superviser des employés recrutés sur place qui ont acquis une connaissance approfondie des divers systèmes de la mission dans laquelle ils travaillent.

4.3 RÉSUMÉ DES APPLICATIONS

INTRODUCTION

La présente partie du document de planification décrit succinctement les systèmes dont dispose le Ministère, les améliorations proposées à court terme et les projets à long terme. Les annexes qui accompagnent le document fournissent de plus amples détails. Pour la commodité de la discussion, nous avons divisé ce chapitre en deux parties: la première est consacrée à l'Administration centrale et la seconde, aux missions.

4.4 PREMIÈRE PARTIE - L'ADMINISTRATION CENTRALE

4.4.1 MÉTHODOLOGIE

Chaque projet sera abordé en fonction des objectifs de développement des systèmes informatiques du Ministère pour les cinq prochaines années. Le lecteur trouvera au chapitre précédent (paragraphe 4.2.5) l'énoncé de ces objectifs.

4.4.2 OBJECTIF A

Renforcer la capacité de planification centrale de manière à assurer une répartition efficace des ressources en tirant parti de toute la gamme des systèmes du Ministère, pour fournir à la haute direction des renseignements détaillés et opportuns concernant l'utilisation des ressources du Ministère et leur rendement par rapport aux plans.

- 1) Les projets mis de l'avant visent à soutenir l'élément de planification de la politique étrangère et de la coordination, à l'intérieur du Cadre de planification opérationnelle.
- 2) Le Parlement et les agences centrales exigent de nouvelles données comptables pour l'évaluation du Ministère et de son rendement. Le Ministère doit être en mesure de donner suite à ces demandes dans les meilleurs délais. Il faut pour cela que sa haute direction puisse obtenir de ses services informatiques des réponses rapides et complètes à ses questions. L'étude sur les besoins d'information pour la gestion à l'Administration centrale traitait de ce problème. Elle cernait un certain nombre de domaines où l'on pourrait à court terme apporter quelque amélioration. On a d'ailleurs déjà amorcé la mise en oeuvre de ces recommandations. Celles-ci ne comportent l'implantation d'aucun système important mais plutôt la mise au point de nouvelles méthodes peu coûteuses, tantôt pour tirer un meilleur parti des données des systèmes de gestion financière ou du personnel, tantôt pour obtenir de ceux-ci des renseignements complémentaires.
- 3) Un autre projet de système informatique est déjà en cours à la Direction générale de la gestion centrale. Il consiste à créer, à l'intention de la haute direction, une base de données sur laquelle s'appuieront la planification et l'évaluation du Ministère. Cette base servira à évaluer l'actuelle répartition des ressources entre les programmes et entre les pays; elle sera également utile pour exposer à la direction supérieure et aux agences centrales les activités et les réalisations des programmes en cours.